

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, session 2021, dans l'académie de CLERMONT.

Le président de l'Université Clermont Auvergne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de CLERMONT, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, au titre de l'année 2021, dans l'académie de CLERMONT :

Monsieur CAMARES Olivier, ingénieur d'études hors classe, président, Université Clermont Auvergne, Aurillac.

Madame VITTE Anne-Laure, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Grenoble Alpes, 38000-Grenoble.

Monsieur LAVÉDRINE Olivier, assistant ingénieur, Lycée la Fayette Clermont 63, Clermont-Ferrand.

Madame GARCIN Sophie, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 mai 2021

Le Directeur Général des Services

François PAQUIS